

UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE L'OUTAOUAIS

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2024

Sommaire

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
Résultats	5
Évolution des actifs nets	6
Situation financière	7
Flux de trésorerie	8
Note complémentaire	9 - 14
Renseignements complémentaires	15
Résultats par projet	16





RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE L'OUTAOUAIS

Opinion

J'ai effectué l'audit des états financiers de l'organisme UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE L'OUTAOUAIS (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À mon avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

J'ai effectué mon audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Je suis indépendant de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et je me suis acquitté des autres responsabilités déontologiques qui m'incombent selon ces règles. J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Mes objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant mon opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, j'exerce mon jugement professionnel et fais preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- j'identifie et évalue les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, conçois et mets en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunis des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder mon opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- j'acquies une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- j'apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- je tire une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si je conclus à l'existence d'une incertitude significative, je suis tenu d'attirer l'attention des lecteurs de mon rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Mes conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de mon rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;



- j'évalue la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécie si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Je communique aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et mes constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que j'aurais relevée au cours de mon audit.



Gatineau, Qc
Le 3 juin 2024



UNITÉ RÉGIONALE DU LOISIR ET DE SPORT DE L'OUTAOUAIS

RÉSULTATS

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

Page 5

	2024	2023
Subventions et contributions		
Ministère de l'Éducation du Québec (note 11)	1 977 701 \$	1 666 877 \$
Ministère de la Culture et des Communications	46 982	46 982
Ministère des Affaires Municipales	44 405	37 055
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale	4 197	20 164
Gouvernement Fédéral - SSUC (salaires)	-	16 166
Corporation SÈS	23 122	23 173
Réseau des URLS du Québec	5 562	123 625
AQLPH	10 462	24 836
Sports Québec	20 043	31 200
Tourisme Outaouais	35 000	10 000
Autres	<u>1 556</u>	<u>11 363</u>
	2 169 030	2 011 441
Entente relative aux arénas	97 259	65 227
Autofinancement et autres revenus (annexe A)	212 679	204 041
Revenu net de location (annexe B)	<u>27 312</u>	<u>(5 120)</u>
	<u>2 506 280</u>	<u>2 275 589</u>
Charges		
Activités et projets	434 181	192 655
Assurances	5 789	5 519
Cotisations et abonnements	7 528	7 271
Déplacements et représentation	31 684	20 242
Entente relative aux arénas	97 259	65 227
Entretien et réparations	8 184	5 828
Fournitures et frais de bureau	39 861	34 329
Intérêts et frais bancaires	2 043	1 529
Loyer	32 000	30 000
Programmes de soutien financier (note 14)	826 869	925 119
Salaires et avantages sociaux	882 757	902 275
Services contractuels	118 575	99 345
Télécommunications	15 837	16 469
Vie associative	<u>24 047</u>	<u>5 079</u>
	<u>2 526 614</u>	<u>2 310 887</u>
Insuffisance des produits sur les charges	<u>(20 334) \$</u>	<u>(35 298) \$</u>



UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE L'OUTAOUAIS
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

	Réserve pour réparations immeuble (note 9)	Fonds de prévoyance (note 9)	Investiss. en immo- bilisations	Non affecté	2024 Total	2023 Total
SOLDE AU DÉBUT	87 865 \$	250 000 \$	198 186 \$	375 933 \$	911 984 \$	947 282 \$
Insuffisance des produits sur les charges	-	-	(12 625)	(7 709)	(20 334)	(35 298)
Affectation interne	<u>27 313</u>	-	-	<u>(27 313)</u>	-	-
SOLDE À LA FIN	<u>115 178 \$</u>	<u>250 000 \$</u>	<u>185 561 \$</u>	<u>340 911 \$</u>	<u>891 650 \$</u>	<u>911 984 \$</u>




UNITÉ RÉGIONALE DU LOISIR ET DE SPORT DE L'OUTAOUAIS
SITUATION FINANCIÈRE


31 MARS 2024

Page 7

	2024	2023
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	1 058 199 \$	926 023 \$
Placements temporaires (note 4)	50 000	50 000
Débiteurs (note 5)	343 045	846 506
Frais payés d'avance	<u>20 725</u>	<u>12 405</u>
	1 471 969	1 834 934
Immobilisations corporelles (note 6)	185 562	198 186
Placements à long terme (note 8)	<u>274 102</u>	<u>272 050</u>
	<u>1 931 633 \$</u>	<u>2 305 170 \$</u>
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 7)	277 189 \$	347 986 \$
Apports reportés (note 13)	<u>762 794</u>	<u>1 045 200</u>
	<u>1 039 983</u>	<u>1 393 186</u>
Actifs nets		
Réserve pour réparations immeuble (note 9)	115 178	87 865
Fonds de prévoyance (note 9)	250 000	250 000
Investissement en immobilisations	185 561	198 186
Non grevés d'affectations	<u>340 911</u>	<u>375 933</u>
	<u>891 650</u>	<u>911 984</u>
	<u>1 931 633 \$</u>	<u>2 305 170 \$</u>

Pour le conseil d'administration,


administrateur


administrateur



PIERRE MOUSSEAU, CPA

UNITÉ RÉGIONALE DU LOISIR ET DE SPORT DE L'OUTAOUAIS**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024**

Page 8

	2024	2023
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits sur les charges	(20 334) \$	(35 298) \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>12 625</u>	<u>12 625</u>
	(7 709)	(22 673)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 10)	<u>141 937</u>	<u>166 137</u>
	134 228	143 464
Activité d'investissement		
Acquisition de placements	<u>(2 052)</u>	<u>(2 025)</u>
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	132 176	141 439
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	<u>976 023</u>	<u>834 584</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	<u><u>1 108 199</u></u> \$	<u><u>976 023</u></u> \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et des placements temporaires.



1. Statuts et nature des activités

L'Unité régionale de loisir et de sport de l'Outaouais est constituée comme un organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec et a comme objectif d'aider à l'organisation et au fonctionnement d'organismes de loisirs régionaux. L'organisme est un OSBL au sens de la Loi sur l'impôt sur le revenu et il est exonéré d'impôt.

2. Principales méthodes comptables

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif, et les placements temporaires dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les placements temporaires que l'organisme ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Les actifs incorporels non amortissables sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait excéder leur juste valeur. Le test de dépréciation consiste en une comparaison de la juste valeur des actifs avec leur valeur comptable. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une dépréciation est constatée pour un montant égal à l'excédent.



2. Principales méthodes comptables (suite)

Constatation des apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets au cours de l'exercice.

Les différents services aux bénéficiaires sont comptabilisés à titre de produits lorsque les services sont rendus, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les dons et autres produits sont comptabilisés dans l'exercice où ils sont encaissés.

Les subventions sans utilisation spécifique sont comptabilisées à titre de produit et les subventions affectées à des fins particulières sont comptabilisées en diminution de la charge afférente.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent un grand nombre d'heures par année à aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. En raison de la difficulté de déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

3. Instruments financiers

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2024 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de sa dette à long terme et de ses comptes fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux effets à recevoir.



3. Instruments financiers (suite)**Risque de crédit (suite)**

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché. Les instruments à taux variables assujettissent l'organisme à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

4. Placements temporaires

	2024	2023
Épargne à terme, portant intérêt au taux de 3,75%, échéant en juin 2024	<u>50 000</u> \$	<u>50 000</u> \$

5. Débiteurs

	2024	2023
Clients	70 455 \$	72 837 \$
Sommes à recevoir de l'État - taxes à la consommation	4 959	37 638
Intérêts à recevoir	9 222	2 171
Subventions et contributions (note 12)	258 409	731 950
Autres	<u>-</u>	<u>1 910</u>
	<u>343 045</u> \$	<u>846 506</u> \$



UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE L'OUTAOUAIS

NOTE COMPLÉMENTAIRE

31 MARS 2024

Page 12

6. Immobilisations corporelles

	2024		2023	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrain	46 500 \$	- \$	46 500 \$	46 500 \$
Bâtiment	<u>315 616</u>	<u>176 554</u>	<u>139 062</u>	<u>151 686</u>
	<u>362 116</u> \$	<u>176 554</u> \$	<u>185 562</u> \$	<u>198 186</u> \$

7. Créditeurs

	2024	2023
Fournisseurs	36 811 \$	113 226 \$
Salaires à payer	92 287	85 658
Frais courus	11 476	22 650
Retenues à la source	7 283	7 954
Aide financière aux organismes	<u>129 332</u>	<u>118 498</u>
	<u>277 189</u> \$	<u>347 986</u> \$

8. Placements à long terme

	2024	2023
Épargne à terme, portant intérêt au taux de 4,95%, échéant en novembre 2025	154 077 \$	152 025 \$
Placement garanti lié aux marchés, échéant en février 2027	<u>120 025</u>	<u>120 025</u>
	<u>274 102</u> \$	<u>272 050</u> \$



9. Affectations internes

Réserve pour réparations - immeuble commercial

En 2003, l'organisme a fait l'acquisition d'un édifice commercial à des fins communautaires. Le conseil d'administration de l'organisme a créé une réserve dans le but de pourvoir aux réparations futures. Cette réserve fluctue annuellement selon le résultat net de l'immeuble commercial. Le solde de cette réserve est de 115 178 \$ à la fin de l'exercice (2023: 87 865 \$).

Fonds de prévoyance

Le conseil d'administration a décidé par voie de résolution d'augmenter lors de l'exercice 2022 le Fonds de prévoyance à 250 000 \$ par un virement interfonds ce qui représente les frais de 3 mois d'opérations pour l'organisme.

10. Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement

	2024	2023
Débiteurs	503 460 \$	(183 645) \$
Frais payés d'avance	(8 320)	(2 864)
Créditeurs	(70 797)	181 589
Apports reportés	<u>(282 406)</u>	<u>171 057</u>
	<u>141 937 \$</u>	<u>166 137 \$</u>

11. Subventions du Ministère de l'Éducation

	2024	2023
PAFURS - mission de base	630 473 \$	606 664 \$
PAFILR - mission de base	426 579	431 386
PGPS - mesure 1.4	42 439	53 331
PAFIRLPH - mission de base	137 364	159 780
PAFLPH - accompagnement	281 046	346 317
PAFLPH - projets	31 739	38 956
Centrale d'équipement	384 189	-
Fonds transport	41 247	30 443
Autres	<u>2 625</u>	<u>-</u>
	<u>1 977 701 \$</u>	<u>1 666 877 \$</u>



UNITÉ RÉGIONALE DU LOISIR ET DE SPORT DE L'OUTAOUAIS

NOTE COMPLÉMENTAIRE

31 MARS 2024

Page 14

12. Subventions et contributions à recevoir

	2024	2023
Ministère de l'Éducation	174 403 \$	618 064 \$
Ministère de la Culture	46 982	11 746
Ministère des Affaires Municipales	19 700	19 700
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité Sociale	-	2 931
Corporation SES	4 624	-
Réseau des URLS du Québec	-	60 776
Autres	<u>12 700</u>	<u>18 733</u>
	<u>258 409 \$</u>	<u>731 950 \$</u>

13. Apports reportés

	2024	2023
Ministère de l'Éducation	611 411 \$	815 474 \$
Ministère des Affaires Municipales	-	44 405
Réseau des URLS du Québec	-	5 562
Tourisme Outaouais	-	10 000
Secondaire en Spectacle	6 982	22 602
Entente relative aux arénas	126 601	144 815
RV du Loisir Rural	17 800	-
Autres	<u>-</u>	<u>2 342</u>
	<u>762 794 \$</u>	<u>1 045 200 \$</u>

14. Programmes de soutien financier

	2024	2023
Loisir pour personnes handicapées	288 883 \$	377 778 \$
Kino-Québec	521 361	528 578
Programme fonds d'appui	<u>16 625</u>	<u>18 763</u>
	<u>826 869 \$</u>	<u>925 119 \$</u>



UNITÉ RÉGIONALE DU LOISIR ET DE SPORT DE L'OUTAOUAIS
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2024

Page 15

	2024 Total	2023 Total
Annexe A		
Autofinancement et autres revenus		
Frais d'inscription	-	10 191 \$
Cotisation des membres	15 712	15 998
Formation	16 773	5 875
Honoraires de gestion	4 313	8 413
Jeux du Québec	77 135	60 723
Secondaire en spectacle	28 700	18 634
Revenus d'intérêts	43 418	19 644
Recouvrement d'assurance-salaire	-	41 509
Autres revenus	<u>26 628</u>	<u>23 054</u>
	<u>212 679 \$</u>	<u>204 041 \$</u>

Annexe B

Revenu net de location

Revenus de location	94 867 \$	90 754 \$
Assurances	(4 483)	(4 418)
Déneigement et paysagement	(2 108)	(3 250)
Énergie	(11 047)	(9 168)
Entretien et réparation	(33 162)	(62 347)
Sécurité	(892)	(937)
Taxes foncières	(3 238)	(3 129)
Amortissement des immobilisations	<u>(12 625)</u>	<u>(12 625)</u>
	<u>27 312 \$</u>	<u>(5 120) \$</u>



UNITÉ RÉGIONALE DE LOISIR ET DE SPORT DE L'OUTAOUAIS

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES - RÉSULTATS PAR PROJET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2024

	Fonctionnement et mission de base	Loisir personnes handicapées	Loisir Culturel	Secondaire en spectacle	Total 2024	Total 2023
PRODUITS						
Subventions et contributions	1 636 758	462 167	46 982	23 122	2 169 029	2 011 441
Autofinancement et autre	183 980			28 700	212 680	204 041
Entente relative aux aréna	97 259				97 259	65 227
Revenus (perte) de location	27 313				27 313	(5 120)
	1 945 310	462 167	46 982	51 822	2 506 281	2 275 589
CHARGES						
Activités et projets	408 746	9 759		15 676	434 181	192 655
Assurances	5 789				5 789	5 519
Cotisations et abonnements	1 958	400		5 170	7 528	7 271
Déplacements et représentation	24 969	3 916	436	2 363	31 684	20 242
Entente relative aux aréna	97 259				97 259	65 227
Entretien et réparations	8 184				8 184	5 828
Fournitures et frais de bureau	37 280			2 581	39 861	34 329
Intérêts et frais bancaires	2 044				2 044	1 529
Loyer	23 000	9 000			32 000	30 000
Programmes de soutien financier	537 986	288 883			826 869	925 119
Salaires et avantages sociaux	637 084	171 192	46 049	28 432	882 757	902 275
Services contractuels	111 251	2 370		4 954	118 575	99 345
Télécommunications	15 837				15 837	16 469
Vie associative	24 047				24 047	5 079
	1 935 434	485 520	46 485	59 176	2 526 615	2 310 887
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	9 876	(23 353)	497	(7 354)	(20 334)	(35 298)

